



Dénonciation des manœuvres insidieuses des cigarettiers

Rubrique : actualités - Date : mardi 11 octobre 2005

Yves Bur, député UMP, dénonce « les manœuvres insidieuses des cigarettiers » rapporte l'AFP. D'après le député, ils « pratiquent des baisses des prix sous couvert de lancement de nouveaux produits » (voir revue de presse d'hier, § « prix des cigarettes »). Affirmant « les hausses des prix sont efficaces pour dissuader les jeunes de fumer mais face à cette énième tentative des cigarettiers pour conquérir de nouveaux marchés, seul le renforcement de la législation existante sur les lieux publics permettra de vaincre durablement le fléau du tabagisme », le vice président de l'Assemblée nationale se déclare « plus que jamais convaincu de la pertinence de la proposition de loi » visant à interdire le tabac dans les lieux publics qu'il compte déposer à l'Assemblée nationale le 2 novembre lors d'un colloque sur la question.

Sous le titre « Les cartouches cachées des cigarettiers », LIBERATION assure que « Les marchands de tabac poursuivent leur lobbying dans les bars et cafés. En flirtant avec la légalité ». Le journal rapporte qu'un bar « branché » de Paris avait été contacté par un VRP de British American Tobacco pour « un partenariat » et que le jour de sa visite le VRP s'est retrouvé face à deux interlocuteurs, dont un spécialiste de santé publique. En introduction le quotidien souligne que le VRP multiplie les offres de cadeaux alors que le code de la santé publique interdit « la propagande ou la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac des produits du tabac » dans les établissements qui ne sont pas buralistes. Les deux interlocuteurs ont reconstitué la conversation pour Libé. Le VRP propose en échange de la vente de Lucky Strike par le bar tout une série de « services et de prestations » (cendriers, briquets, soucoupes etc.) sur lesquels la marque de cigarettes n'est pas inscrite car dit-il « on n'a pas le droit ». Quand le patron lui dit qu'il vend « à tout casser » une cartouche par jour, le VRP répond « oui mais vous êtes un vecteur de communication privilégié » et il ajoute « on estime qu'un fumeur sur six qui achète notre marque en CHRD (café, hôtel, restaurant, discothèque) va ensuite la demander spontanément en achat direct à son buraliste ». Examinant les blocs proposés, le restaurateur observe des ronds verts sur fond blanc et il s'étonne « vous disiez (&) qu'il n'y aurait pas de marque sur les objets » et le VRP explique alors « oui mais dans trois mois on va les changer parce qu'on a pas le droit & enfin pour être sûrs ». Autrefois avec la marque Winfield on avait fait « W » avec des petits points derrière & tout le monde voyait bien que c'était Winfield & et puis ils on dit on n'a plus le droit. On a arrêté ». Quand le restaurateur lui propose d'établir un contrat, il refuse et dit « non, ça marche sur la confiance ». Doute du patron « tous ces objets sont ils légaux ? » « Oui » répond le représentant de BAT mais « on ne fait pas de contrat désolé ». Il indique qu'en revanche pour le propriétaire de l'établissement il y a des systèmes de points qui permettent d'obtenir des T shirts, des chemises et des écrans LCD. Quand le patron lui dit « mais alors s'il n'y a pas de contrat on peut vous laisser tomber quand on veut » le VRP approuve « tout à fait » et ajoute « ce que je vous propose c'est (&) de remplacer seulement l'une de vos références Marlboro ou Marlboro light (&) par Lucky ou Lucky light ». Il précise avoir 80 CHR « partenaires » à Paris et signale que Lucky Strike a 200 représentants en France. A un moment donné, le restaurateur lui demande ce qu'il pense de la mesure d'interdiction de fumer dans les bars et restaurants annoncée, le VRP répond « ça nous fait assez peur » mais il dit ne pas y croire « avant 2007 parce qu'il y a la présidentielle » et il affirme qu'en Irlande « la première année, le chiffre d'affaire des bars et restaurants a chuté de 30% ». (libé note entre parenthèse que selon les syndicats irlandais le CA des pubs a baissé de 3,2% entre janvier 2004 et février 2005). Question du patron « c'est énorme (&) et pour vous, ça changerait quoi ? », « cela ferait baisser nos ventes de 10 à 20 % » estime le VRP.

En encadré le journal qui évoque la proposition de loi d'Yves Bur et la dénonciation par le député des « manœuvres

insidieuses » des cigarettiers, souligne que comme le montre l'article d'autres fabricants « se transforment en père Noël alors que 73% des Français (&) sont favorables au bannissement de la cigarette dans les restaurants brasserie ». Rapportant que la semaine dernière BAT recrutait dans le Figaro « un délégué commercial volant café-hôtel-restaurant », le journal interroge « pour quoi faire ? ». Réponse de BAT Ce ne sont pas de vrais commerciaux puisque la vente est interdite. Ils vont présenter les nouveaux produits . Commentaire du journal : « en clair ces « commerciaux » ne peuvent ni vanter leur produit, ni faire un prix, ou proposer une promotion » alors « sur le terrain, ils multiplient les petits cadeaux » car « tout est bon pour inciter le restaurant à changer de fabricant ».